«AGIREK»

Aménagement et **G**estion **I**ntégrée des **R**essources en **E**au du bassin versant de **K**atsaoka

Présenté par Jean Berthin Rabefeno
Coordinateur du projet
ONG RIF

L'ONG RIF

- RIF = «Rano lankinan’ny Fampandrosoana»
- "Eau Pilier de Développement",
- Créée le 22 août 2022

ONG RIF: vision, valeur, mission

Vision: Population des bassins versant vivant dans un ***espace de planification, d'action publique et de gestion*** dans le respect du cadre légal et règlementaire de Madagascar

Valeur: Esprit de développement de la communauté de base, la bonne gouvernance et le partage d'expériences.

Mission: Mettre en œuvre un développement économique et environnemental et effectif, durable et pour tous, par la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et l'aménagement rationnel des bassins versants, en conformité avec le code de l'eau et le décret n° 2003-191 Portant création des agences de bassins et fixant leur organisation, attribution et fonctionnement.

,.

Le BASSIN VERSANT et la GIRE

- **Le Bassin versant:**
  - surface délimitée topographiquement et géologiquement,
  - où toutes les eaux s'écoulent vers un même point d'exutoire :

  (rivière ,fleuve ou lac)

- **La «GIRE» Gestion Intégrée des Ressources en Eau :**
  - encourage le développement et la gestion coordonnés:
    - de l'eau,
    - des terres
    - des ressources connexes,
  - maximise , de manière équitable, le bien-être économique et social
  - sans compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux

➢ ***Intervenir dans un bassin versant permet de mieux gérer les ressources en eau et assurer un développement socio-économique et environnemental effectif, durable et pour tous.***

Le bassin versant de KATSAOKA

- Situé dans le district d'Arivonimamo et la région de l'Itasy
- Superficie: 434,6 km2
- Périmètre :108 km,
- S'étendant sur 3 Communes : Ambatomirahavavy, Imerintsiatosika et Ambohimandry.

Pourquoi Bassin versant de KATSAOKA ?

- BV délimité scientifiquement, administrativement, par application du manuel des procédures et du cadre légal et règlementaire
- 3 Maires et 3 Conseils municipaux convaincus:
  - solutions aux problèmes: de l'accès à l'eau et l'utilisation ,
  - faire face à l'impact du changement climatique
  - amélioration des conditions de vie en général de leur population.
- Maires des 3 Communes prêts à coopérer et à assumer leurs responsabilités de MAITRE D'OUVRAGE
- BV proche du siège de l'ONG.

➢ *Mieux vaut commencer par un BV plus ou moins connu.*

Le projet AGIREK

- vise **à assister et appuyer le comité de bassin et les 3 communes concernées pour assurer effectivement et efficacement** la gestion de l'eau dans le bassin versant de Katsaoka pour avoir des effets positifs sur la vie économique, sociale et environnementale des habitants.

- Délai d'exécution: 5 ans

OBJECTIF GENERAL

- **Améliorer** la **qualité de vie** des **habitants** du **bassin versant** de **Katsaoka** grâce à une **gestion** et **utilisation plus responsables** et **durables** des **ressources en eau disponibles** avec la **participation** des **:**
  - **autorités locales,**
  - **communautés**
  - **acteurs concernés.**

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1-Élaborer un «PAGIREK» Plan d'Aménagement et Gestion Intégrée des Ressources en Eau du bassin versant de Katsaoka, validé par un comité de bassin mise en place selon le cadre légal et règlementaire.

2- Mobiliser le comité de bassin et les communes à la GIRE, au développement de l'accès à l'eau potable et à l'eau pour tous les usages socio-économiques.

3-Encourager la protection de l'environnement pour faire face à l'impact du changement climatique afin de préserver les ressources en eau.

4-Accompagner le Comité de bassin à la mise œuvre du «PAGIREK»

Merci de votre attention!